

L'INSPÉ ET LES INNOVATIONS EN TERMES DE FORMATION INITIALE

CONSTATS

La thématique de l'école inclusive portée par le projet académique constitue la thématique spécifique de l'INSPÉ de l'académie de Lille Hauts-de-France et est au cœur du pôle pilote 100 % IDT : Inclusion, un défi, un territoire¹ permettant d'irriguer la formation par la recherche. Cette conjonction est porteuse de sens et favorise une politique de formation ambitieuse en lien avec l'excellence inclusive.

De façon plus générale, la stratégie académique a toujours pu s'appuyer sur l'INSPÉ ce qui permet une bonne adéquation entre formation initiale et enjeux académiques. L'INSPÉ a été associé à la construction d'un premier PPPE (Parcours préparatoire au professorat des écoles) ouvert à la rentrée 2021 (au sein de l'ULCO) et d'un second ouvert à la rentrée 2022 (au sein de l'Université d'Artois). Ce partenariat entre universités, INSPÉ et services académiques est particulièrement précieux pour permettre une approche progressive du métier d'enseignant, dans un parcours professionnalisant qui débute dès l'entrée en licence, et dans lequel tous les acteurs sont impliqués.

Les AED (assistants d'éducation) en pré-professionnalisation suivent également un parcours d'entrée dans le métier très progressif, leur permettant d'acquérir les compétences professionnelles et de se préparer aux concours de recrutement, dans une démarche d'alternance.

Cette voie d'accès aux métiers de l'enseignement doit être valorisée plus fortement afin d'assurer la réussite de ce parcours de formation.

¹ L'objectif de ce projet, lauréat de l'action « Territoires d'innovation pédagogique » du programme d'investissements d'avenir, est de créer un pôle structurant multidisciplinaire pour relever le défi de l'inclusion pour tous par le déclioisonnement de nos territoires éducatifs dans les régions académiques Hauts-de-France et Normandie.

- La formation renforcée des tuteurs est indispensable pour accompagner la réforme de la formation initiale. Les tuteurs doivent être mieux formés à la compréhension des attentes universitaires en matière de formation des enseignants et être en capacité d'accompagner des catégories de personnels avec des statuts différents².
- La mise en place d'un continuum de formation, de la licence à la formation continue reste à construire dans le cadre d'un processus intégré entre l'INSPÉ et les services académiques ou départementaux, de manière à éviter les juxtapositions en travaillant dans un mode agile en co-construction avec les acteurs et partenaires.
- Le pôle pilote « 100 % IDT : Inclusion, un défi, un Territoire » (qui réunit les INSPÉ d'Amiens, de Caen, de Rouen et de Lille, leurs académies et universités intégratrices respectives) constitue un levier extrêmement puissant pour la réussite de la formation et du projet académique. Ce pôle pilote dispose de moyens financiers importants et permet une irrigation de toutes les formations par la recherche, au bénéfice de tous les formateurs travaillant sur l'inclusion au sens large.
- La création d'une structure de recherche fédérative en éducation à l'échelle des deux INSPÉ et des 5 universités de la région Hauts-de-France est à finaliser afin que la recherche soit bien réaffirmée comme un élément fondamental de la formation des enseignants, et que les diverses activités de recherche menées dans les universités des Hauts-de-France sur des sujets en relation avec l'éducation soient plus visibles et reconnues.
- Une meilleure intégration des professionnels de terrain à la formation initiale doit être encouragée, comme sous-tendu par la réforme de la formation initiale qui demande cette intégration à hauteur de 33 % des heures d'enseignement.
- Enfin, les partenariats à l'international au sein des formations initiales et continues doivent être développés (l'INSPÉ Lille-HdF est partenaire du projet européen ALTA portant sur les élèves allophones).

² Étudiants en stage, étudiants contractuels alternants, fonctionnaires stagiaires à plein temps ou à mi-temps, AED en pré-professionnalisation.